

*Interpellation présentée par la députée:  
Mme Sandra Borgeaud*

*Date de dépôt : 12 mars 2008  
Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite** **Inégalité de crédit pour la section biologie à la faculté des sciences**

Il apparaît que le nombre de crédits est plus bas pour les biologistes que pour les biochimistes. C'est exactement le même cours qui est suivi en commun. Les biologistes doivent exécuter deux fois plus de travail que les biochimistes, afin de pouvoir obtenir les crédits nécessaires pour le Bachelor.

Cette inégalité est très mal vécue par les étudiants de la faculté des sciences dans la section biologie.

*Question :*

*Pourquoi le nombre de crédits n'est-il pas le même pour les biologistes et biochimistes qui suivent le même cours en commun ?*